



**Accompagnement à l'élaboration du Plan
Intercommunal de Sauvegarde (PICS)**

Proposition commerciale

mars 2024

**Un outil opérationnel
indispensable pour maîtriser sa
gestion de crise**



SOMMAIRE

— Contexte et compréhension du besoin

Caractéristiques du PICS

Notre approche méthodologique

Notre dispositif d'accompagnement

Nos références en lien avec votre besoin

Modalités tarifaires

Annexe : présentation du cabinet

Contexte et compréhension du besoin

Contexte territorial local

Albret Communauté est issue de la fusion au 1^{er} janvier 2017 de trois communautés de communes (Val d'Albret, Coteaux de l'Albret, et Mézinais) situés dans le département du Lot-et-Garonne.

Elle comprend au 1^{er} janvier 2018, **33 communes, près de 28 000 habitants** et constitue la plus grande communauté de communes du Département.

Les 33 communes disposent toutes d'un PCS et la commune la plus importante a mis à jour son PCS en 2022.

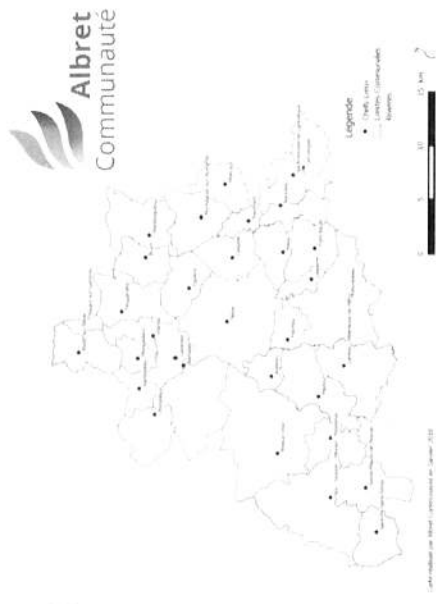
Risques naturels : Inondation, feu de forêt, mouvement de terrains, retrait-gonflement des argiles, ruptures de digues et barrages

Part des communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) (%) **2023 : 32 communes soit 97%**

Les communes de Buzet-sur-Baise, Feugarolles et Thouars-sur-Garonne sont concernées par la présence en amont des barrages de Grandval (Cantal) et Sarran (Aveyron)

PPI élaboré en conséquence par le préfet

Risques technologiques : pas de PPRT, mais présence de **89 installations classées Pour l'Environnement (ICPE)**, ainsi qu'un Silo à Enjeux Très Importants (SETI) sur la commune de Feugarolles (AREAL) et le transport de matières dangereuses sur le territoire (gaz naturel)



Albret Communauté compte 33 communes pour 27 510 habitants.

Chiffres clés du territoire

- 27 000 habitants en 2014 => 30 000 prévus en 2035
Une croissance démographique contrastée sur le territoire
- 11 900 résidences principales ; près de 10% de résidences secondaires et 12,7% de logements vacants.
- 2000 à 2100 logements supplémentaires nécessaires à l'horizon 2035.
- 3 lycées & 4 collèges
- Services Publics: 33 mairies, 1 intercommunalité, 1 maison de l'Etat, 1 maison de services au public, un hôpital
- Services à la population: 1 maison de santé, 3 centres de loisirs, 4 crèches petite enfance, 1 maison des jeunes
- Services culturels: un espace culturel, 1 cinéma, 2 théâtres, de nombreuses salles des fêtes, une école de musique et de danse, plusieurs infrastructures sportives (piscines dont 1 couverte, et stades), de nombreux marchés de pays et de producteurs

Contexte et compréhension du besoin

Contexte territorial local : risque inondation

Risque inondation caractérisé de 3 manières

Atlas des Zones Inondables :

- Baise-Gélise (12 communes concernées)
- l'Osse (5 communes concernées)
- Bénac (2 communes concernées)
- Larebuson (3 communes concernées)
- Malé (1 commune concernée)
- Cartographie hydro géomorphologique du Mestré-Pont (1 commune concernée)

Plans des surfaces submersibles :

- Le Fréchou,
- Lasserre,
- Lavardac,
- Moncrabeau,
- Nérac (pour la Baise)

Plans de prévention du risque inondation :

PPRI de la vallée de la Garonne :

- Bruch,
- Buzet-sur-Baise,
- Feugarolles,
- Montesquieu,
- Thouars-sur-Garonne,
- Vianne

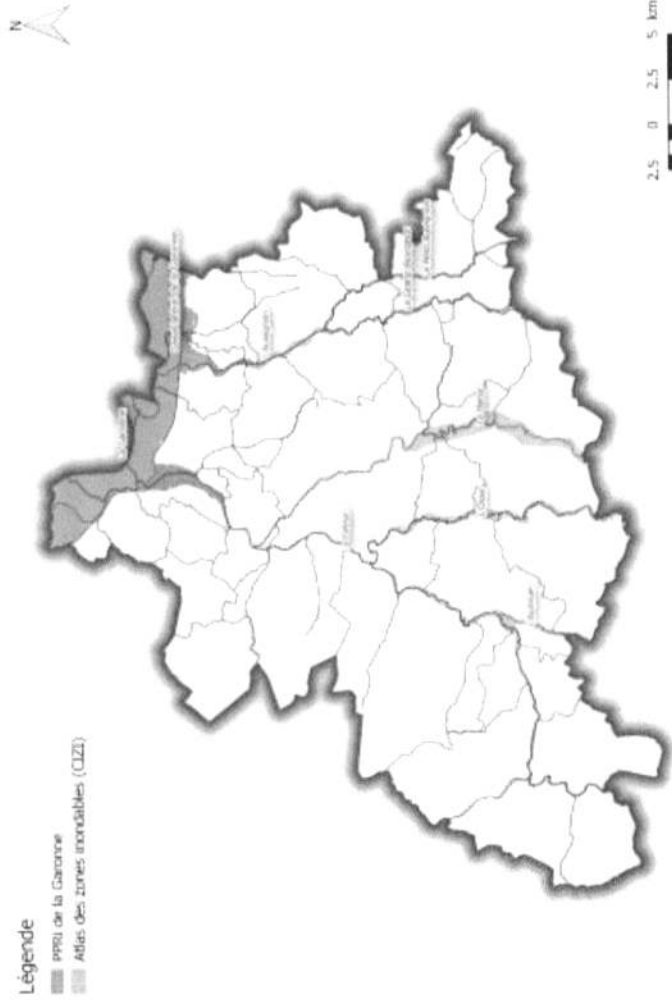


Figure 56 : Localisation du risque inondation, source SCOT

Contexte et compréhension du besoin

Contexte territorial local : risque incendie

Massif des Landes de Gascogne à l'ouest de l'EPCI



Figure 58 - Communes concernées par le risque feu de forêt



Foyer incendie depuis 2015 sur le territoire (feu de forêt déclaré, source : BDIFF)

Année	Nom de la commune	Surface parcourue (m2)	dont surface forêt (m2)	Nature
2015	Buzet-sur-Baïse	10000	10000	
2015	Montesquieu	23000	1000	
2015	Pompiery	3000	3000	
2016	Vianne	500	500	Accidentelle
2016	Sos	5000	2000	Accidentelle
2016	Réaup-Lisse	3000	3000	
2016	Sos	200	200	
2017	Montagnac-sur-Auvignon	10000	2000	Involontaire (travaux)
2017	Poudenas	10000	10000	
2017	Réaup-Lisse	200	200	
2017	Buzet-sur-Baïse	500	500	
2017	Réaup-Lisse	100000	100000	
2017	Réaup-Lisse	20	20	
2018	Réaup-Lisse	600	200	
2018	Réaup-Lisse	10000	10000	
2018	Barbaste	5000	5000	Involontaire (particulier)
2018	Réaup-Lisse	600	600	Malveillance
2018	Réaup-Lisse	20000	20000	Malveillance
2019	Feugarolles	600	100	
2019	Saint-Pé-Saint-Simon	100	100	
2019	Pompiery	20000	20000	Involontaire (particulier)
2019	Montesquieu	50000	50000	Malveillance
2019	Mézin	200	200	
2019	Buzet-sur-Baïse	1200	1200	
2019	Espiens	800	800	
2019	Lavardac	30	30	
2019	Montesquieu	50	50	Involontaire (particulier)
2019	Sainte-Maure-de-Peyriac	50	50	
2020	Réaup-Lisse	500	500	
2020	Feugarolles	20	10	Naturelle
2020	Sos	3000	3000	Involontaire (particulier)
2022	Buzet-sur-Baïse	10	10	

Contexte et compréhension du besoin

Contexte territorial local : risque mouvement de terrain



Communes :

- Andiran,
- Calignac,
- Feugarolles,
- Lamontjoie,
- Lasserre,
- Lavardac,
- Mézin,
- Montagnac-sur-Auvignon,
- Nérac,
- Poudenas,
- Réaup-Lisse,
- Saint-Maure-de-Peyriac,
- Saint-Pé-Saint-Simon,
- Le Saumont,
- Sos.

- Aléa de « glissement de terrain » sur la vallée de la Gélise de Sos à Vianne : Andiran, Lavardac, Mézin, Nérac, Poudenas, Réaup-Lisse, Saint-Maure-de-Peyriac, Sos et Vianne.

Figure 59 : Communes concernées par le mouvement de terrain

- Atlas cartographique : Nérac

- PPR : Vianne

Contexte et compréhension du besoin

Contexte territorial local : Risque naturel – Retrait/gonflement des argiles

Le territoire est fortement concerné par l'aléa retrait gonflement des sols argileux.

Toutes les communes du territoire sont concernées, à l'exception de Saint-Pé-Saint-Simon et sont réglementées par un PPR approuvé en 2016.

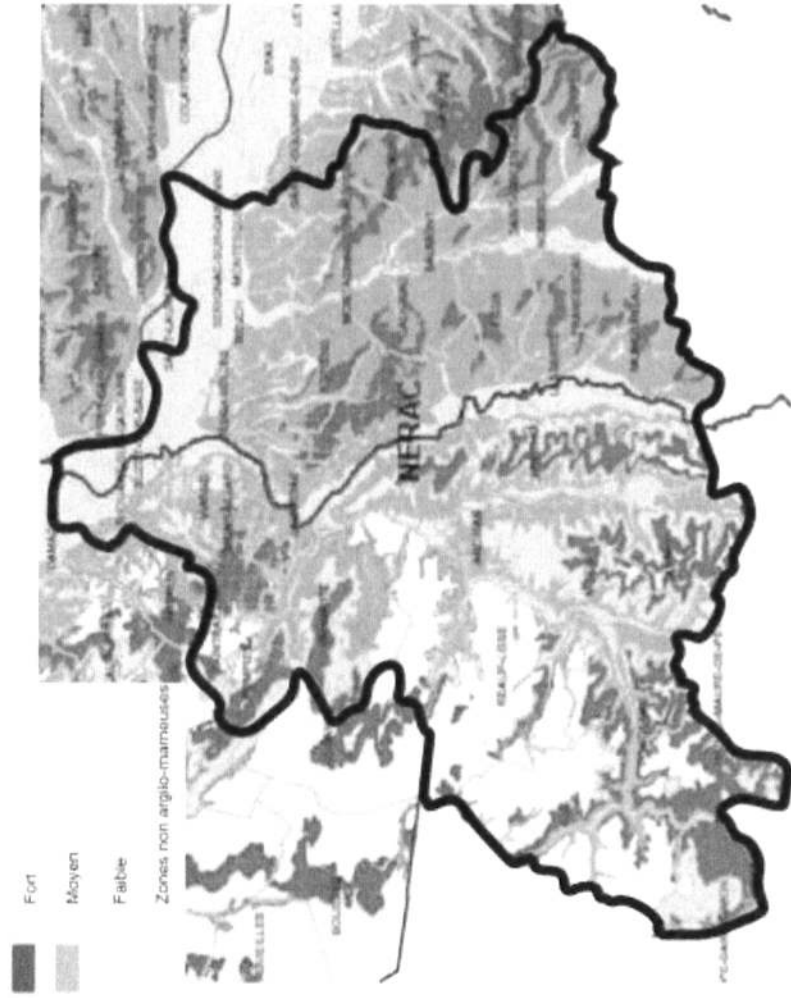


Figure 60 : Classement des secteurs vis-à-vis de l'aléa retrait gonflement des argiles.
source BRGM 2012

Contexte et compréhension du besoin

Contexte territorial local : Risque naturel – Retrait/gonflement des argiles

Les principaux axes routiers empruntés sur le territoire pour le TMD sont : l'autoroute A62, les D 8, 119, 655, 656, 665, 930 et 931.



Figure 64 : Axes routiers concernés par le risque de Transport de marchandises, source SCOT

SOMMAIRE

Contexte et compréhension du besoin

— **Caractéristiques du PICS**

Notre approche méthodologique

Notre dispositif d'accompagnement

Nos références en lien avec votre besoin

Modalités tarifaires

Annexe : présentation du cabinet

Caractéristiques du PICS

Les enjeux spécifiques aux PICS par rapport aux PCS



Coordination & coopération

L'un des principaux enjeux des plans intercommunaux est la coordination entre plusieurs communes et leurs plans communaux de sauvegarde existants. En cas de crise étendue, il est essentiel d'articuler les actions, les ressources et les informations entre les différentes communes pour une réponse efficace. Les plans intercommunaux permettent de faciliter cette coopération en ayant une vue d'ensemble du territoire.



Mutualisation des ressources & solidarités

Les plans intercommunaux de sauvegarde permettent de mettre en commun les ressources matérielles et humaines des différentes communes concernées. Cela peut inclure les services de secours, les équipements, les moyens logistiques, etc. La mutualisation des ressources améliore la capacité de réponse globale face à une situation d'urgence.



Analyse des risques étendue

Les plans intercommunaux doivent prendre en compte une analyse plus large des risques présents sur le territoire concerné les spécificités territoriales des différentes communes concernées. Chaque commune peut avoir ses particularités géographiques, démographiques, économiques, etc. Le plan intercommunal doit donc intégrer ces aspects pour répondre aux besoins spécifiques de chaque zone.

En considérant les différentes communes, les risques peuvent varier et il est nécessaire de tenir compte de cette diversité pour élaborer un plan global cohérent.



Harmonisation des outils

L'harmonisation des outils utilisés pour la gestion de crise est primordiale, pour faciliter les échanges et l'organisation et la communication entre les différentes communes, afin de permettre une rapide et précise des informations permet une meilleure réactivité et une gestion efficace de la crise (canaux de communication, plans communs, recensements...)



01

04

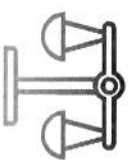
02

03

Caractéristiques du PICCS

Le PICCS comme outil de coordination des PCS

— Ce que dit la loi



La Loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dit « loi MATRAS » rend obligatoire le **Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICCS)** pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre lorsqu'au moins une de leurs communes membres doit élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

Le PICCS devient un outil nécessaire au Président de l'EPCI dans son rôle d'acteur majeur d'articulation des **Plans communaux de sauvegarde (PCS)**.

— Les apports d'un PICCS



Mais plus qu'une simple obligation, le PICCS est l'occasion de **coordonner les efforts et les ressources pour les optimiser**.



En analysant les risques à l'échelle intercommunale, le plan peut être plus complet et mieux adapté aux réalités du territoire. Cela permet de **cibler les actions de prévention et de préparation** là où elles sont le plus nécessaires.



L'élaboration d'un PICCS sera également l'occasion de **mettre à l'épreuve l'ensemble des PCS** des communes membres, et de remédier aux difficultés éventuelles en ajustant les plans en conséquence.

➤ Le PICCS, en mutualisant les moyens et en coordonnant les efforts lors de la survenance d'un risque, structure un fonctionnement en réseau.

Malgré une
obligation légale

90% des EPCI ne
sont pas encore
doté d'un PICCS

Caractéristiques du PICs

Des principes directeurs pour un fonctionnement en réseau

01. AUTONOMIE

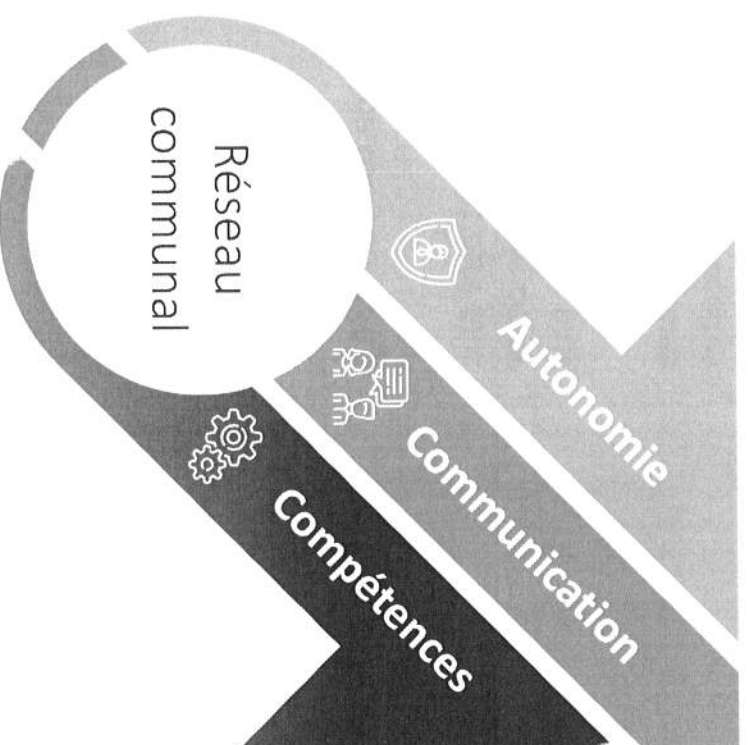
Compte tenu des spécificités communales, les communes identifient les risques sur leurs territoires, recensent leurs moyens et prévoient une organisation dédiée à la gestion de crise dans le cadre de leurs PCS. Le PCIS mobilise les moyens au profit des communes, tout en conservant leur autonomie. La mise en oeuvre du PICs relève de chaque maire sur le territoire de sa commune.

02. COMMUNICATION

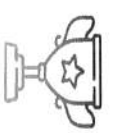
Pour un fonctionnement en réseau, il est impératif d'harmoniser l'information disponible et diffusée entre les communes, qu'il s'agisse des destinataires de l'information, de son contenu ou des outils nécessaires à sa diffusion (canaux).

03. RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

Si le PICs permet de coordonner l'action et d'optimiser les moyens disponibles, il faut tenir compte des compétences transférées à l'EPCL et des mutualisations prévues dans ce cadre. La répartition des rôles entre les communes et l'interco doit être clairement précisée.



Les facteurs clés de succès

- 
- ✓ Facilité des échanges
 - ✓ Participation active des communes
 - ✓ Appropriation d'outils en commun

Caractéristiques du PICCS

Le contenu d'un PICCS

Le PICCS ne se substitue aux PCS, et n'enlève en rien la responsabilité aux maires, qui restent détenteurs de leurs pouvoirs de police générale.

En effet, le président de l'EPCL ne dispose pas d'un pouvoir de police.

L'objectif est d'ouvrir la porte à la solidarité et l'entraide communale, en mutualisant les moyens humains et matériels pour les mettre à disposition par l'EPCL en cas de survenance du risque. Il est ainsi un atout pour renforcer les PCS communaux et améliorer leur efficacité.

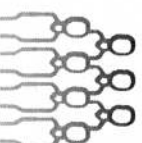
Une analyse des PCS est indispensable et peut aboutir à leurs ajustements ou élaboration en cas d'absence.

La structure du PICCS similaire au PCS



Cartographie des risques

Identification et qualification des risques auxquels les communes sont exposées, évaluation des enjeux (humains, matériels)



Recensement des moyens

Identification des ressources (humaines, matérielles) propres aux communes, à l'EPCL ou disponibles via des partenariats (publics, associatifs ou privés)



Organisation en cas de crise

Articulation avec les différents PCS et déclinaison opérationnelle des différentes procédures à suivre en cas de survenance d'un risque et de déclenchement d'une crise

Spécificités du PICCS

Recensement global des moyens de l'ensemble des communes + EPCL

Mutualisation et mise à disposition des moyens

Harmonisation des outils pour une bonne articulation PCS/PCIS

SOMMAIRE

Contexte et compréhension du besoin

Caractéristiques du PLCS

—— **Notre approche méthodologique**

Notre dispositif d'accompagnement

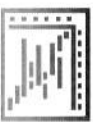
Nos références en lien avec votre besoin

Modalités tarifaires

Annexe : présentation du cabinet

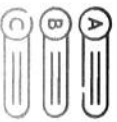
Notre approche méthodologique

NEPSIO Conseil vous propose une offre d'accompagnement méthodologique



Cadrage du projet

- Désigner un groupe de travail
- Définir le besoin et le déroulé de la mission



Diagnostic des risques

- Compiler l'ensemble des risques identifiés dans les communes (PCS...)
- Diagnostic des PCS existants + nécessité d'élaborer des PCS ?
- Etablir une cartographie opérationnelle des risques
- Sensibiliser les élus



Recensement des moyens

- Recenser les moyens techniques communaux, intercommunaux et humains
- Prendre en compte la mutualisation des moyens effectuée (transfert de compétences)
- Identifier les sources, traitement, réception, moyen de diffusion d'une alerte



Définition et répartitions des actions à réaliser

- Analyser les organisations communales prévues dans les PCS existants
- Articuler la répartition des rôles entre les communes et l'intercommunalité
- Déterminer l'organisation Intercommunale, permettre une montée en puissance des communes, proposer des ajustements aux PCS si besoin



Harmonisation des outils

- Structurer des outils communs (ex: annuaire de crise commun, plans uniformisés...)
- Possibilité de mettre en place un Document d'information des risques (DICRIM) intercommunal ou charte graphique commune.



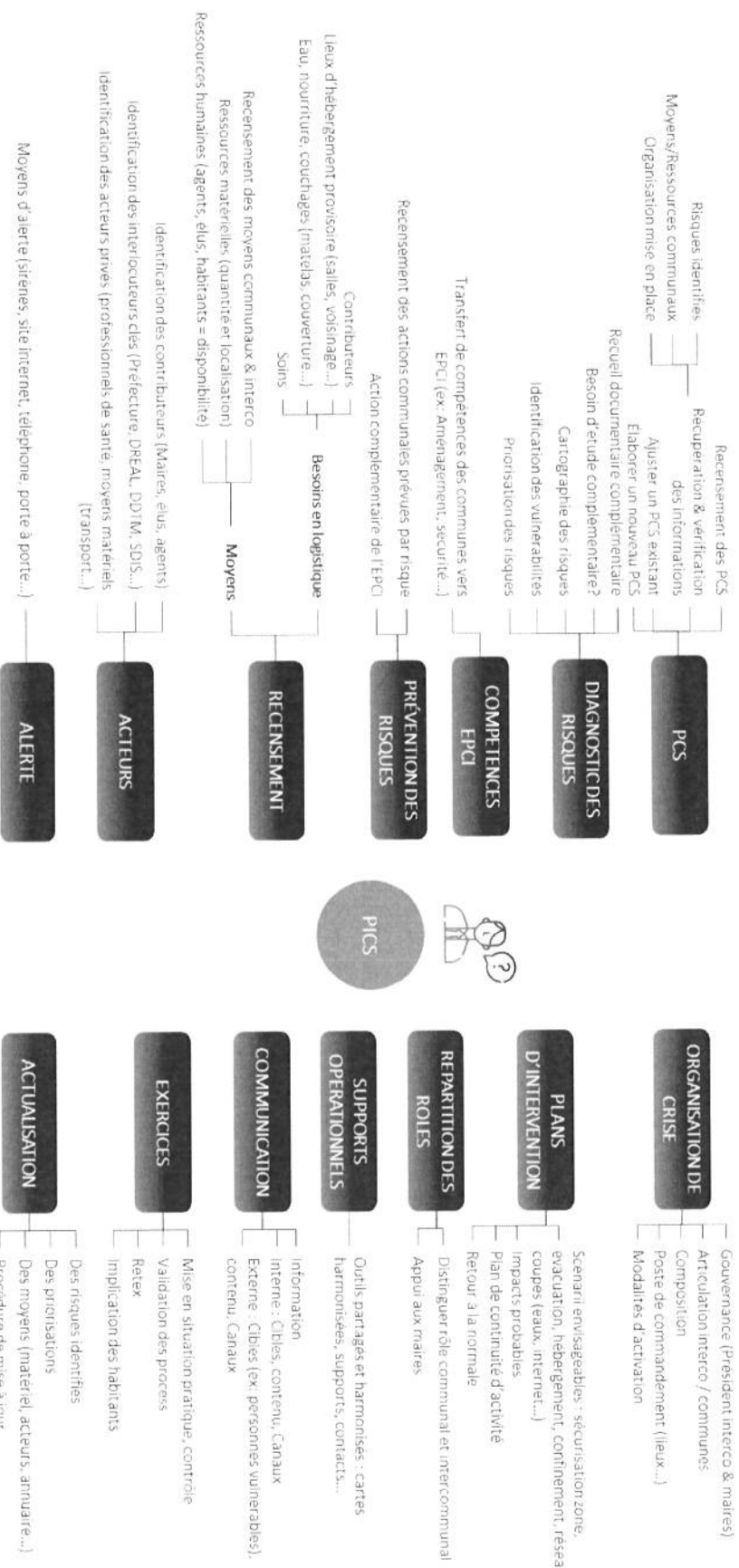
Formalisation du PICCS

- Rédiger le document de synthèse exposant les risques et les mesures mises en place
- Intégrer les procédures de mises à jour régulières
- Partager et présenter la synthèse aux acteurs locaux
- Communication auprès du public

Notre approche méthodologique

Vue globale du périmètre PICs

Voici quelques éléments sur lesquels il convient de se pencher à l'heure de mettre en place un PICs.
 A noter que ce schéma n'est pas exhaustif et répertorie les éléments essentiels constitutifs d'un PICs.



Notre approche méthodologique

Calendrier prévisionnel à ajuster

Le calendrier des travaux ci-dessous est une proposition qu'il conviendra d'ajuster. Dans le cas où des PCS doivent être revus ou élaborés, il faudra ajouter des phases supplémentaires.

	avril			mai			juin			juillet			août			septembre			octobre			novembre													
Albret Communauté	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48
Installation de la mission	Points de coordination réguliers avec l'équipe projet - en visio COTECH COPIL																																		
																																			Recueil & analyse de la documentation existante Structureur du diagnostic Gestion de l'atelier Structuration de l'organisation communale Formalisation du PICCS Communication Structuration exercice Mise en œuvre RETEX
Phase 1 Diagnostic des risques	Recueil & analyse de la documentation existante Structureur du diagnostic Gestion de l'atelier Structuration de l'organisation communale Formalisation du PICCS Communication Structuration exercice Mise en œuvre RETEX																																		
	Recueil & analyse de la documentation existante Structureur du diagnostic Gestion de l'atelier Structuration de l'organisation communale Formalisation du PICCS Communication Structuration exercice Mise en œuvre RETEX																																		
Phase 2 Organisation de crise intercommunale	Recueil & analyse de la documentation existante Structureur du diagnostic Gestion de l'atelier Structuration de l'organisation communale Formalisation du PICCS Communication Structuration exercice Mise en œuvre RETEX																																		
	Recueil & analyse de la documentation existante Structureur du diagnostic Gestion de l'atelier Structuration de l'organisation communale Formalisation du PICCS Communication Structuration exercice Mise en œuvre RETEX																																		
Phase 3 Formalisation complète du PICCS	Recueil & analyse de la documentation existante Structureur du diagnostic Gestion de l'atelier Structuration de l'organisation communale Formalisation du PICCS Communication Structuration exercice Mise en œuvre RETEX																																		
	Recueil & analyse de la documentation existante Structureur du diagnostic Gestion de l'atelier Structuration de l'organisation communale Formalisation du PICCS Communication Structuration exercice Mise en œuvre RETEX																																		
Simulation de crise (sans habitants)	Recueil & analyse de la documentation existante Structureur du diagnostic Gestion de l'atelier Structuration de l'organisation communale Formalisation du PICCS Communication Structuration exercice Mise en œuvre RETEX																																		
	Recueil & analyse de la documentation existante Structureur du diagnostic Gestion de l'atelier Structuration de l'organisation communale Formalisation du PICCS Communication Structuration exercice Mise en œuvre RETEX																																		

- Nous prévoyons **3 déplacements** pour l'élaboration du **PICCS et 1 déplacement** pour la réalisation de l'exercice.
- Les points de coordination complémentaires au cours de la mission auront lieu de préférence en visio.

- Nous mettrons en place **des outils de suivi et de pilotage** que nous partagerons régulièrement avec vous
- Nous avons par ailleurs l'habitude de travailler avec l'**outil Teams**, afin de renforcer le travail collaboratif et de faciliter le travail à distance.

SOMMAIRE

Contexte et compréhension du besoin

Caractéristiques du PICCS

Notre approche méthodologique

—— **Notre dispositif d'accompagnement**

Nos références en lien avec votre besoin

Modalités tarifaires

Annexe : présentation du cabinet



NEPSIO
Secteur public

Notre dispositif d'accompagnement

**Yann
LOMBARDOT**

Consultant confirmé Secteur Public
Expert en droit et contentieux publics – 7 ans d'expérience



06 64 70 00 89

y.lombardot@nepcio.com

www.nepcio.fr

Après un master 2 en droit des contentieux publics (2013) et l'obtention du **certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) en 2015**, j'ai mis à profit du service public ma solide connaissance du droit en fournissant des conseils juridiques précis et pragmatiques pour soutenir la prise de décision éclairée et défendre les pouvoirs publics devant les tribunaux. Désormais, **au sein de NEPSIO Conseil en tant que consultant en organisation et stratégie, j'accompagne les acteurs publics sur les sujets stratégiques (dont la gouvernance) dans le cadre juridique le plus adapté.** »

MON PARCOURS, MES CERTIFICATIONS

2011	Licence de Droit (Université de Cergy-Pontoise)
2012	Master 1 Droit Public (Université de Cergy-Pontoise)
2013	Master 2 Droit des Contentieux Publics (Université de Cergy-Pontoise)
2015	Certificat d'Aptitude à La Profession d'Avocat, (Haute Ecole Des Avocats Conseils à Versailles)
2016	Agence Régionale de Santé Ile-de-France – Juriste Direction des affaires juridiques et marchés publics
2021	Conseil départemental des Alpes-Maritimes Juriste – Direction des affaires Juridiques
2022	NEPSIO Conseil – Consultant confirmé

Depuis 2017	Université Paris-Cité Intervenant Master Santé Publique Coordonnateur Master Infirmier en pratique avancée – UE Ethique Principes juridiques
	 Athlétisme niveau national



AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION



- Ressources humaines et commande publique
- Domaine de la santé, médico-social, prévention et promotion de la santé
- Domaine associatif

MES PRINCIPALES COMPÉTENCES ET EXPERTISES

Stratégie et politiques publiques	Mise en œuvre opérationnelle
• Analyse du cadre réglementaire (notamment statutaire)	• Déclinaison opérationnelle dans les projets de service
• Gouvernance des structures publiques, privées et coopération public/privé (ex :GIP)	• Plans de gestion de crise
• Définition de feuille de route stratégique	• Sécurisation des process
• Accompagnement des élus et décideurs	• Procédures d'achat public
• Mobilisation des acteurs	• Formalisation des documents clés
• Communication, formation & animation	• Audit et préconisation d'évolution

MES EXPERIENCES EN LIEN AVEC VOTRE PROJET

 Commune de Bouguenais et Centre communale d'action sociale – accompagnement à la mise en place de la réforme des services autonomie à domicile (SAD) Dans le cadre de la réforme des SAAD et SSIAD : élaboration des scénarios d'évolution compte tenu des enjeux stratégiques, juridiques, financiers, organisationnels. Evaluation des impacts des scénarios établis et proposition d'un dossier de choix aux élus.	 Commune des Bois d'Anjou : Elaboration du Plan Communal de Sauvagerie Cadrage méthodologique des travaux à mener et pilotage (centralisation de la documentation, recensement des moyens, identification des personnes / activités sensibles...), identification et qualification des risques sur la commune, définition et formalisation des procédures à mettre en œuvre (cellule de crise, évacuation, confinement...), rédaction des documents cadres (PCS, DICRIM), animation de temps de sensibilisation et de partage (élus / agents / habitants)
---	--

 Conseil Départemental des Alpes-Maritimes - Juriste Expertises juridiques pour l'aide à la décision dans tous les domaines de compétences du département dont	 Agence Régionale de Santé Ile-de-France – Juriste Analyse des situations complexes, identification des problèmes juridiques et élaboration de solutions adaptées et opérationnelles pour les directions métiers dont
---	---

- **Droit de la santé et médico-social** : montages juridiques complexes (ex : GIP médico-social)
- Droit de la santé : **coopération public/privé et structuration (gouvernance, statuts) des entités associées (GCS, GIP ...), accompagnement à la mise en place des CPTS**
- **Covid 19 : Gestion de crise opérationnelle au sein de la CRAPS Ile de France**

Notre dispositif d'accompagnement

Camille TALBOT

Associée – Responsable du Pôle Secteur public
Experte en transformation des organisations – 18 ans d'expérience



06 88 33 55 12

ctalbot@nep시오.com

www.nep시오.fr

« Après 12 ans passés en tant que responsable administrative au sein d'un réseau consulaire, je mets mes compétences stratégiques et opérationnelles en transformation interne et ma connaissance des écosystèmes du Secteur Public au service des acteurs du territoire. Responsable du pôle métier Secteur Public, je suis également associée au sein du cabinet et participe activement à son développement. »

MON PARCOURS, MES CERTIFICATIONS

- 2000 Master Management des Entreprises, option Knowledge Management (ESCP Eu.)
- 2001 Cabinet de Conseil MILLE ALLIANCE (Paris)
Consultante en organisation et SI
- 2005 CHAMBRE DE METIERS & DE L'ARTISANAT 50 Chargée de développement économique
- 2008 CHAMBRE DE METIERS & DE L'ARTISANAT 50
Responsable de l'Administration Générale
- 2010 CHAMBRE DE METIERS & DE L'ARTISANAT 50
Secrétaire générale, Directrice des Services
- 2018 NEPSIO Conseil - Directrice de projet
Responsable pôle Secteur Public
- 2021 NEPSIO Conseil – Associée
Responsable du développement Bretagne



Certification LEAN MANAGEMENT
Certification Green Belt

AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION

- Accompagnement à la montée en compétences des consultants du cabinet
- Recrutement et politique RH au sein du cabinet
- Chargée des partenariats secteur public
- Formation des élus locaux

MES PRINCIPALES COMPÉTENCES ET EXPERTISES

- Stratégie et politiques publiques
- Services à la population et relation à l'utilisateur
- Plans de sauvegarde et gestion des risques
- Mutualisation et coopérations
- Gestion et exploitation des données
- Implantations et équilibres territoriaux
- Prise en compte des transitions
- Transformation des organisations
- Audit et préconisations d'évolutions
- Plan de conduite du changement
- Accompagnement managérial
- Définition et déclinaison des processus
- Identification des indicateurs et outils de pilotage

MES RÉFÉRENCES EN LIEN AVEC VOTRE PROJET



Ville de Boulogne-sur-Mer

Commune de Boulogne-sur-Mer : audit de la Direction des Ressources Humaines
Dans l'optique de la ré-intermodalisation de la paie, analyse des pratiques existantes (volumes, traitements, processus, compétences en place...), proposition d'une organisation cible, conduite du changement auprès des équipes
Groupement Hospitalier de Vendée : accompagnement à la mise en place d'outils collaboratifs
Appui au pilotage opérationnel du projet (animation d'instances, comptes-rendus et suivi d'actions), appui à la réflexion sur les usages liés à la mise en place d'Office 365 et Teams, accompagnement du Comité de Direction dans la prise en main des outils, définition et mise en œuvre d'un plan de conduite du changement



Commune des Bois d'Anjou : appui à la formalisation du Plan Communal de Sauvegarde

Cadrage méthodologique des travaux à mener et pilotage, identification et qualification des risques sur la commune, définition et formalisation des procédures à mettre en œuvre (cellule de crise, évacuation, confinement...), animation de temps de sensibilisation et de partage (élus / agents / habitants)



Commune nouvelle Beaupréau en Mauges : étude Enfance/Jeunesse
Accompagnement de la Direction Petite-Enfance / Enfance / Jeunesse sur la réalisation d'un diagnostic organisationnel et fonctionnel en vue de définir une feuille de route commune à court, moyen et long terme des différents gestionnaires de l'Enfance / Jeunesse (communes ou associations locales dont Familles Rurales).



Maison des Adolescents de la Sarthe : audit organisationnel et fonctionnel de la gouvernance de la MDA72
Analyse de la pertinence du schéma partenarial et de la gouvernance.
Identification des axes d'amélioration et actions à mettre en place pour répondre aux enjeux et au nouveau contexte socio-organisationnel dans lequel l'association évolue.
Propositions d'évolution du mode de gouvernance.

Notre équipe à votre service



Une équipe adaptée aux besoins du secteur public

Camille TALBOT

Associée, Responsable

Secteur Public / basée à Rennes

Après 12 ans passés en tant que responsable administrative au sein d'un réseau consulaire, elle met ses compétences stratégiques et opérationnelles en transformation interne et sa connaissance des écosystèmes du Secteur Public au service des acteurs du territoire.

Mickaël URIEN

Consultant Senior / basé à Vannes

Après une solide expérience managériale passée au sein d'un grand groupe public français, désormais responsable de site NEPSIO Conseil à Vannes, il intervient notamment sur des missions organisationnelles et digitales.

Yann LOMBARDOT

Consultant confirmé SP

Avocat en droit public de formation puis 7 ans passées en tant que juriste, il dispose d'une solide expérience du secteur public. Il a développé une expertise pour accompagner les collectivités à l'élaboration et la formalisation de leur PCS.

Nathan LUCAS

Data Analyste

Du recensement des différentes sources de données, à la création de reporting et autres tableaux de bord, il participe aux différentes étapes des projets pour valoriser la data. Sa connaissance des outils lui permet d'acquérir une polyvalence pour accompagner les différents acteurs, notamment pour les missions PCS.

Des profils diversifiés et expérimentés

Bérénice RICHARD

Consultante Juniore SP

Son appétence et expertise du secteur public lui permettent d'être à l'aise avec ses interlocuteurs sur les thématiques de ces acteurs. Elle travaille activement sur les missions d'ABS au sein du cabinet ainsi que sur la thématique RSE.

Maelle CHARIE

Consultante séniore SP

Forte d'une expérience professionnelle de 15 années dans le secteur public, notamment acquise auprès des élus, Maelle met ses compétences au service des acteurs du territoire. Consultante séniore en stratégie et organisation, elle connaît parfaitement l'ensemble de l'environnement institutionnel public et des problématiques locales.

Kevin AUDINEAU

Consultant confirmé SP

Sa formation en urbanisme couplée à son expertise en « organisation » lui permettent d'accompagner méthodologiquement de nombreux projets. Il a ainsi pu développer une expertise dans les domaines du logement, de la petite enfance et plus généralement des besoins sociaux.

SOMMAIRE

Contexte et compréhension du besoin

Caractéristiques du PICCS

Notre approche méthodologique

Notre dispositif d'accompagnement

——— **Nos références en lien avec votre besoin**

Modalités tarifaires

Annexe : présentation du cabinet



NEPSIO
Secteur public

Nos références en lien avec votre besoin

Un cabinet expert en accompagnement des problématiques publiques

Notre cabinet dispose d'un savoir-faire éprouvé en matière d'accompagnement des acteurs publics (communes, EPCI, Département, Région...) sur leurs réflexions stratégiques d'évolution des politiques publiques et sur l'animation des écosystèmes locaux. Nous accompagnons une grande diversité d'organismes et intervenons sur des typologies de missions d'ampleur variable mais toujours en lien avec notre territoire : « Plans communaux de sauvegarde », « Analyse des besoins sociaux », « Enfance/Jeunesse », « Seniors », « logement social », « santé »...

Zoom référence PCS



Accompagnement de la commune pour l'élaboration de son PCS

Organisation communale dédiée à la survenance d'un risque

Phase de **diagnostic** des enjeux et aléas propres au territoire concerné.

Recensement des moyens

Exploitation de la matière produite collectivement via des **ateliers** et sa

retranscription dans une

organisation opérationnelle et structurée pour faire face aux

risques

Communication au public

Formalisation du PCS

Sensibilisation des élus et

présentation en **Conseil municipal**



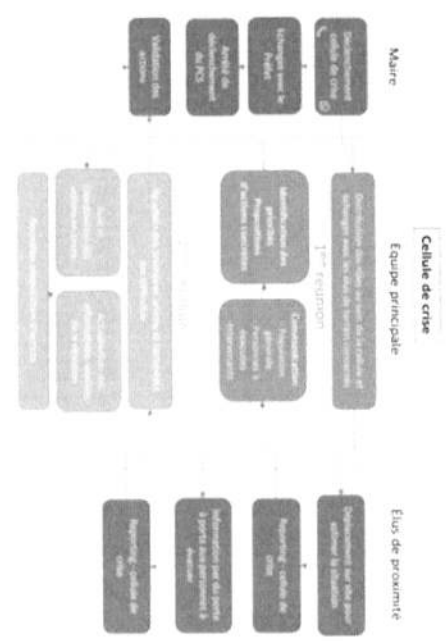
Notre philosophie consiste à adapter notre méthodologie aux besoins de nos clients qui évoluent parfois au fil de nos travaux. Notre force réside selon nous dans notre capacité à mener des projets de bout en bout, à savoir depuis la phase amont de réflexion stratégique, jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des préconisations que nous avons formulées.

Un gage de réussite pour nous consiste à renouveler très régulièrement nos missions auprès d'un panel de client qui se retrouve dans les valeurs que nous véhiculons.

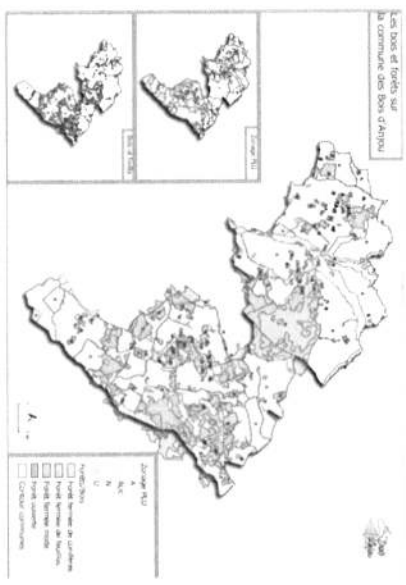
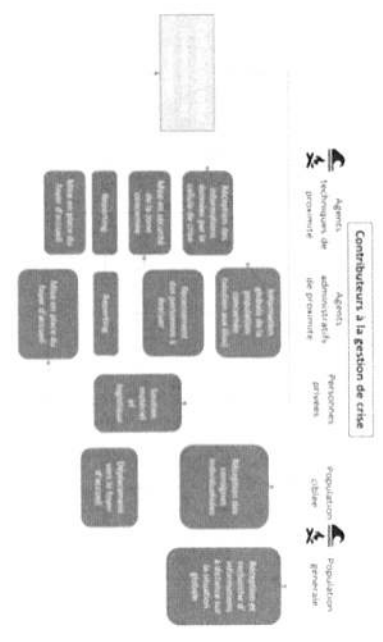
Nos références en lien avec votre besoin

Nos expériences à votre service

Voici quelques exemples de livrables produits pour la réalisation d'un plan communal de sauvegarde



Vue de synthèse par intervenant





Modalités tarifaires élaboration du PICs

Accompagnement à la définition et à l'élaboration du PICs

Installation de la mission	Cadrage des attendus	Equipe projet (COTECH) - Préparation, animation et restitution de la réunion de cadrage	0,5	
	Lancement de la mission	Présentation en COPIL	0,5	
	Sensibilisation des communes	Séance plénière de sensibilisation avec les représentants de chaque commune	0,5	
	Entretiens avec chacune des communes membres	Maire + DGS pour chaque commune membre (33 communes)	4	
	Sous-total lancement		5,5	
	Recueil et analyse de la documentation existante	Recueil et analyse de la documentation existante	Aide à la collecte d'information pour le recensement des aléas et des enjeux (vulnérabilités)	0,5
			Aide à la collecte d'information sur les moyens communaux et intercommunaux (matériel et humain)	0,5
			Aide au recensement des moyens d'alerte	0,5
			Analyse des PCS existants	0,5
			Temps de travail avec un ou des agents identifiés de l'interco (responsable urbanisme...)	1
Formalisation d'une synthèse des aléas et enjeux, et moyens communaux et intercommunaux = annuaire de risque commun, document unique partagé			2	
Equipe projet - Réunion d'échanges et d'enrichissement, préparation du COPIL			0,5	
COPIL : arbitrage et validation			1	
Sous-total diagnostic			6,5	
Organisation intercommunale			Gestion de l'alerte	Temps de travail avec un ou des agents identifiés de l'interco (responsable urbanisme...) + échanges avec les partenaires extérieurs
	Dispositif de gestion interne de l'alerte via l'élaboration d'un process de mise en oeuvre des moyens d'alerte.	1		
	Chronologie de l'alerte et de l'information de la population : réception, traitement et diffusion, de l'échelle préfectorale à l'échelle communale et très locale jusqu'à la population			
	Equipe projet - Réunion d'échanges et d'enrichissement	0,5		
	Temps de travail avec un ou des agents identifiés de l'interco (responsable urbanisme...) + partenaires	0,5		
	Structuration de 2 à 3 scénarios différents en fonction du diagnostic (localisation, intensité, évacuation, confinement)	1		
	Groupe de travail - Mise en situation pratique : répartition des rôles entre les communes et l'interco + déterminer une organisation intercommunale en appui aux communes	2		
	Echanges avec chacune des communes membres : Maire + DGS (33 échanges)	4		
	Formalisation d'un canevas du PICs sur la base des éléments collectés + précision des règles de gouvernance + process de mise à jour	2		
	Formalisation complète du PICs	Communication à la population		Equipe projet - Réunion d'échanges et d'enrichissement, préparation du COPIL
COPIL : arbitrage et validation			1	
Sous-total organisation			14,5	
Formalisation du PICs			2	
Formalisation du DICRIM (interco) ou d'éléments de communication avec le service communication			1	
Equipe projet - Réunion d'échange et de validation			0,5	
COPIL : validation			1	
Sous-total formalisation socié			4,5	
TOTAL EN JOURS/HOMME			31	

Pour l'élaboration de votre PICs, nous prévoyons 31 jours de travail et nous incluons 3 déplacements.

MONTANT FORFAITAIRE HT (3 déplacements inclus)	30 175€
TVA 20%	6 035 €
Montant TOTAL TTC	36 210 €

SOMMAIRE

Contexte et compréhension du besoin

Caractéristiques du PICS

Notre approche méthodologique

Notre dispositif d'accompagnement

Nos références en lien avec votre besoin

—— **Modalités tarifaires**

Annexe : présentation du cabinet

Synthèse de la prestation et modalités tarifaires

Objectifs :

Dans le cadre de la formalisation du PICS :

- Diagnostic du territoire
- Organisation intercommunale
- Formalisation du PICS

Dans le cadre de la réalisation d'un exercice pratique :

- Test opérationnel du PICS élaboré (sans habitants)

Modalités opérationnelles

Pour cette mission, nous prévoyons un accompagnement réalisé en proximité, avec en particulier les prestations suivantes :

- Préparation des supports des instances, animation et restitution
- Echanges avec les communes
- Réunions avec le groupe de travail
- Echanges réguliers tout au long de la mission pour donner de la visibilité
- Alternance de temps de travail à distance et en présentiel dans vos locaux
- COTECH et COPIL pour validation
- Intégration de 3 déplacements pour l'élaboration du PICS
- Réalisation d'un exercice pratique
- Intégration de 1 déplacement pour la mise en œuvre de l'exercice

Tarif de la prestation et modalités de paiement

Pour cette prestation, nous vous proposons le tarif forfaitaire suivant :

~~Montant global Elaboration PICS : 30 175 € HT (36 210 € TTC)~~

~~Montant global Exercice PICS : 6 050 € HT (7 260 € TTC)~~

Ce montant intègre une remise commerciale de plus de 10% par rapport à nos tarifs habituels

Facturation des frais de déplacement* complémentaires (0,85 € HT/km)

* Pour rappel cette facturation complémentaire s'inscrit dans le cadre de notre démarche RSE et les fonds collectés viendront notamment financer les actions de mécénat engagées par le Cabinet.

En cas de prestation complémentaire, nous appliquerons les tarifs suivants : Associée : 1 250 € HT, Consultant expérimenté : 900 € HT

Echéancier de facturation : Echéancier de facturation : 30% au lancement, le solde à l'issue de la mission (**idem pour exercices**)

Livrables

- Supports de présentation
- Synthèse des risques : aléas et enjeux
- Synthèse des moyens communaux et intercommunaux
- Process de gestion de crise
- Trame de PICS puis PICS complet
- Réalisation d'un exercice pratique avec retour d'expérience

Calendrier de réalisation à ajuster lors du cadrage



A **Nantes**, le **25 MARS 2024**

Signature du délégataire précédée de son nom,
de sa qualité et de la mention

« Lu et approuvé, bon pour accord »

Lu et approuvé, bon pour accord

Proposition commerciale acceptée valant acte d'engagement à retourner

signée à NEPSIO Conseil (secteurpublic@nepsio.com)

N° SIRET 75349477200050 - RCS : Nantes B 753 494 772

Relevé d'identité bancaire : IBAN FR76 1470 6000 6073 9315 9196 422

Code BIC - Code SWIFT : AGRIFRPP847

Numéro du bon de commande : **S-2024-03**

Personne en charge de la facturation :

Tel :

Mail :

Modalités tarifaires réalisation de l'exercice



Accusé de réception en préfecture
 047-200068948-20240325-DEC_032_2024-AU
 Date de télétransmission : 26/03/2024
 Date de réception préfecture : 26/03/2024

Pour la réalisation de l'exercice pratique de votre PICS, nous prévoyons 5,5 jours de travail en incluant 1 déplacement

PICS Accompagnement à la réalisation d'un exercice

Total en jours

Simulation de crise (sans habitants)	Installation de la mission & structuration de l'exercice	Préparation de l'exercice - sollicitation des parties prenantes	1
	Mise en œuvre	Equipe projet - Réunion d'échange et de validation	0,5
	Retour d'expérience	Réalisation de l'exercice (1 déplacement)	2
	Formalisation et arbitrage	Intégration des retours d'expérience et axes d'amélioration	0,5
		Equipe projet - Réunion d'échanges et d'enrichissement, préparation du COPIL + 2 temps de suivi/actualisation à +6 mois et + 1 an	1
		COPIL : Présentation	0,5
TOTAL JOURS (avec 1 déplacement inclus)			5,5
TOTAL Réalisation de l'exercice			
Montant forfaitaire HT			6 050 €
TVA 20%			1 210 €
Montant total TTC			7 260 €

Conditions générales de la prestation

Article 1 - Confidentialité

Les informations mentionnées dans la présente offre concernant la méthodologie, notre savoir-faire, notre prix sont de nature confidentielle. Ainsi, l'acheteur utilisera ces informations uniquement dans le cadre de l'évaluation de la proposition commerciale soumise, et pour aucune autre finalité sans le consentement écrit préalable de NEPSIO Conseil.

Article 2 – Echéancier de paiement

30% de la prestation sera versée au lancement de la mission après l'envoi de la facture correspondante et le solde sera versé à l'issue de la mission, conformément aux articles L.2191-2 et R2191-3 et suivants du code de la commande publique.

Article 3 - Références

Sauf mention contraire explicite du Client, notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, NEPSIO Conseil se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour le Client comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Le Client dispose des mêmes droits de citation et de référencement.

Article 4 - Données

NEPSIO Conseil met en place les mesures de nature à assurer la protection de la confidentialité et la sécurité des données collectées dans le cadre de ses activités. Toute personne dispose des droits d'accès et de rectification permettant de faire rectifier, compléter, mettre à jour ou effacer ses données; du droit de demander la limitation du traitement de ses données ; du droit d'opposition pour motif légitime au traitement de ses données. Elle peut également, à tout moment et sans motif, s'opposer au traitement de ses données à des fins de communication. Ces droits peuvent être exercés auprès du Délégué à la Protection des Données de NEPSIO Conseil (joindre la copie d'un titre d'identité) ; Adresse postale : 12 rue de la Haltinière – 44300 Nantes. Adresse mail : dpo@nepsio.com.

Article 5 - Responsabilités

Considérant la nature des prestations réalisées, l'obligation de NEPSIO Conseil est une obligation de moyens. NEPSIO Conseil s'engage à réaliser les prestations conformément aux règles de l'art et de la technique, aux termes et conditions de l'accord, ainsi que dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables. Le Client s'engage à mettre à disposition de NEPSIO Conseil dans les délais convenus, l'ensemble des informations et documents indispensables à la bonne réalisation de la prestation ainsi qu'à la bonne compréhension des problèmes posés.

La responsabilité de NEPSIO ne pourra pas être engagée pour :

- une erreur engendrée par un manque d'information ou des informations erronées remises par le Client,
- un retard occasionné par le Client qui entrainerait l'impossibilité de respecter les délais convenus.

Chacune des parties est responsable envers l'autre de tout manquement aux obligations mises à sa charge. Il appartient au Client de contrôler le contenu des livrables remis par NEPSIO Conseil et d'émettre toutes réserves. La réception est réputée effectuée à défaut d'observation du Client dans les quinze (15) jours de la livraison de la prestation.

Article 6 - Pénalités

Le délai de paiement est de 30 jours. Les intérêts commencent à courir le lendemain de l'expiration du délai de paiement et jusqu'à la date de mise en paiement incluse.

Si l'acheteur paye son fournisseur ou prestataire avec retard, il lui doit les sommes suivantes :

- des intérêts moratoires calculés en fonction du nombre de jours de retard et appliqués au montant qui subit le retard
- une indemnité de 40 € pour frais de recouvrement, due dès le 1er jour de retard, qui s'ajoute systématiquement aux pénalités de retard.

Les intérêts moratoires et l'indemnité forfaitaire sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, c'est-à-dire sans qu'il soit besoin d'envoyer une lettre recommandée afin de déclencher le droit de percevoir des pénalités de retard. La formule de calcul est la suivante : montant TTC dû x (nombre de jours de retard / 365) x taux des intérêts moratoires applicable.

Article 7 - Règlement des litiges

Toute contestation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à NEPSIO Conseil, 12 rue de la Haltinière, 44300 NANTES.

Préalablement à toute saisine d'un tribunal, les parties doivent s'efforcer de trouver une solution amiable aux litiges concernant l'exécution de la prestation. Ainsi, les parties solliciteront l'avis du comité consultatif de règlement amiable (CCRA) local compétent, ou le Médiateur des entreprises.

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, en application de l'article R312-11 du code de justice administrative, la juridiction compétente en premier ressort est le tribunal administratif dans le ressort duquel se trouve le lieu prévu pour l'exécution du contrat.

SOMMAIRE

Contexte et compréhension du besoin

Caractéristiques du PICS

Notre approche méthodologique

Notre dispositif d'accompagnement

Nos références en lien avec votre besoin

Modalités tarifaires

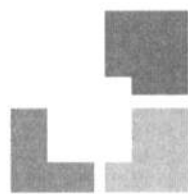
—— **Annexe : présentation du cabinet**

Annexe : Présentation du cabinet



NEPSIO CONSEIL

Partenaire de vos projets



NEPSIO

Secteur public

Annexe : Présentation du cabinet

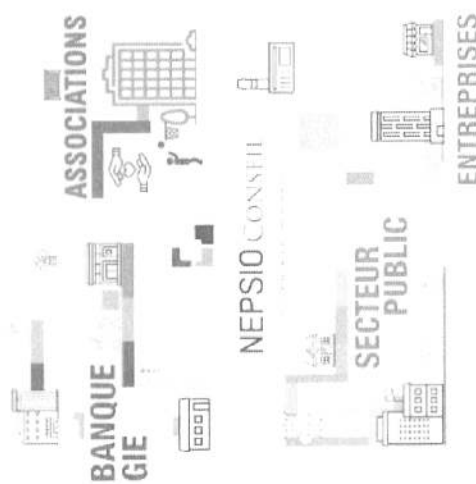
NEPSIO Conseil, un cabinet de conseil généraliste en prise directe avec son territoire



Depuis 2012, NEPSIO Conseil, cabinet d'étude et de conseil basé à Nantes, Vannes, Rennes et à la Roche-sur-Yon, accompagne ses clients dans leurs réflexions stratégiques et leurs déclinaisons opérationnelles de transformation de leurs organisations et de leurs outils.

De la réflexion stratégique ou de l'état des lieux, à la mise en œuvre et la conduite du changement vis-à-vis de l'ensemble des acteurs impactés, nous allions les compétences de l'audit et celles du conseil.

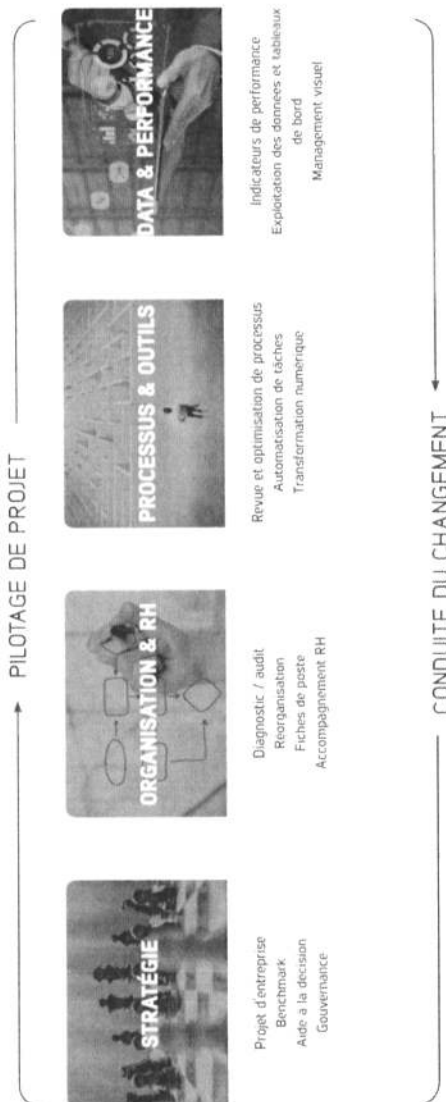
Organisés autour de différents pôles clients, nous avons développé une approche métier qui intègre les spécificités sectorielles et organisationnelles de chacun, grâce à l'expérience et aux compétences individuelles et collectives de notre équipe.



+100
CLIENTS ACCOMPAGNES

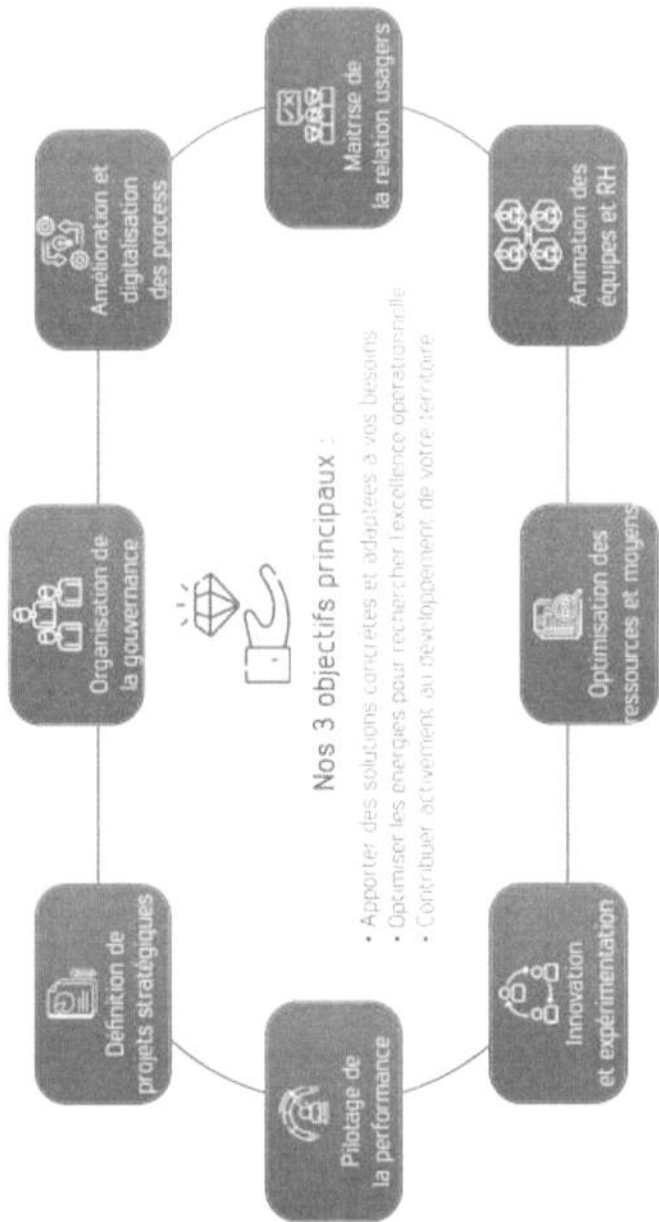
+400
MISSIONS REALISEES

afaq ISO 9001
Qualité
ANNU CERTIFICATION



Annexe : Présentation du cabinet

NEPSIO Conseil, un partenaire pour accompagner les transformations des acteurs publics



Quelques références de notre pôle Secteur Public...



Annexes : Nos engagements en matière de RSE

Parce que nous sommes convaincus que les petits pas font les grandes avancées, nous avons engagé depuis plusieurs années une politique RSE forte que nous déclinons à travers de nombreuses actions.

Chez NEPSIO, la RSE c'est :

- Une équipe resserrée de 3 personnes dédiée au développement, au suivi et à l'amélioration des actions + toute l'équipe pour la démultiplication des actions
- Un budget annuel de 25 000 € pour agir concrètement



SOCIÉTAL

- Mécénat de compétences (volant de 40 jours en 2021) et mécénat financier
- Participation à des actions ponctuelles (dons du sang, courses solidaires, etc.)
- Accompagnement à la montée en compétences des étudiants (alternance, stages, appui spécifique sur demande, programme Disrupt' Campus avec l'université de Nantes)
- Incitation à l'emploi et appui à la réinsertion (mise en situation professionnelle de demandeurs d'emploi en partenariat avec Pôle emploi)

SOCIAL

- Respect de l'équilibre vie pro/vie perso
- Existence d'un pack social conséquent (Ticket restaurant, chèques vacances, CESU, etc.)
- Promotion de l'égalité H/F dans l'entreprise
- Mise en place du télétravail avec charte associée
- Développement d'actions de prévention et de sensibilisation sur les questions de santé, sécurité et bien-être au travail
- Promotion de la diversité dans nos équipes
- Accessibilité au travail des personnes en situation de handicap

ENVIRONNEMENTAL

- Plan de déplacement, organisation de covoiturage en interne pour se rendre sur les sites de nos clients (Pays de La Loire et Bretagne)
- Mise en place des indemnités kilométriques vélo et de la prime mobilité durable
- Tri des déchets et mise à disposition de conteneurs pour un recyclage sélectif
- Incitation à la dématérialisation et actions favorisant la responsabilité numérique
- Extinction automatique de l'éclairage en l'absence de mouvement
- Utilisation des outils collaboratifs pour limiter les déplacements

ECONOMIQUE

- Participation au développement économique local en choisissant des partenaires et fournisseurs locaux
- Partage de la valeur (ouverture du capital aux salariés, etc.)
- Déblocage de l'intéressement pour les salariés
- Avantages économiques tels que les chèques vacances, les TR, les chèques CESU, etc.
- Intégration du Label Vendée dès 2019



Au-delà de notre démarche RSE interne, nous avons la volonté forte d'accompagner nos clients dans la définition et la mise en œuvre opérationnelle de leur stratégie RSE car nous sommes convaincus que collectivement, nous ferons avancer les choses !

Présentation NEPSIO Secteur Public

Un cabinet de conseil généraliste en prise directe avec son territoire

Depuis 2012, NEPSIO Conseil, cabinet d'étude et de conseil basé à Nantes, Vannes, Rennes, Angers et la Roche-sur-Yon, accompagne ses clients dans leurs **réflexions stratégiques** et leurs **déclinaisons opérationnelles de transformation de leurs organisations** et de leurs outils.

De la réflexion stratégique ou de l'état des lieux, à la mise en œuvre et la conduite du changement vis-à-vis de l'ensemble des acteurs impactés, **nous allions les compétences de l'audit et celles du conseil.**

Notre métier : aider nos clients à prendre de la hauteur sur des **sujets complexes et systémiques**, afin de prendre des décisions éclairées et de garantir leur mise en œuvre concrète sur le long terme.

Nos principaux domaines d'intervention sont les suivants :



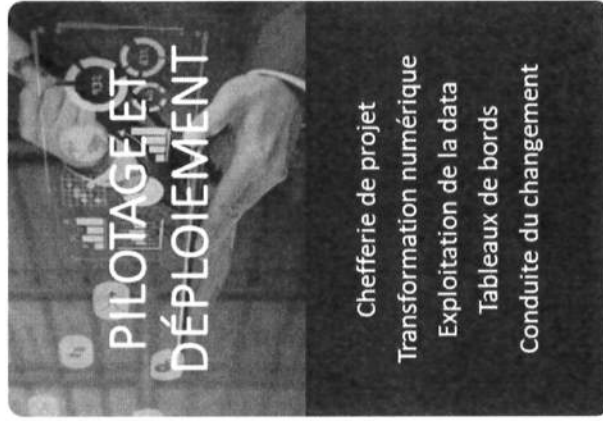
STRATÉGIE ET ÉTUDES

- Projet stratégique
- Gouvernance
- Aide à la décision
- Benchmark
- Étude d'opportunité



EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE

- Diagnostic et audit
- Organisation
- Accompagnement RH
- Optimisation des processus
- Automatisation des tâches



PILOTAGE ET DÉPLOIEMENT

- Chefferie de projet
- Transformation numérique
- Exploitation de la data
- Tableaux de bords
- Conduite du changement



NEPSIO Conseil, qui sommes-nous ?

Une expertise transversale déclinée au sein de 4 pôles métiers

Organisés autour de différents pôles clients, nous avons développé une approche métier qui intègre les spécificités sectorielles et organisationnelles de chacun, grâce à l'expérience et aux compétences individuelles et collectives de notre équipe.



Expertises métier

Issus de formations diverses (écoles de commerce et d'ingénieurs, faculté de droit, IAE...) nos consultants ont exercé des missions dans et pour le compte de grands comptes ainsi que pour des collectivités et des entreprises locales.



Développements de synergies

Les synergies entre acteurs publics, privés et associatifs sur les territoires favorisent une approche globale des situations, l'utilisation optimale des ressources, le développement économique, la participation citoyenne et le partage des responsabilités



NEPSIO Conseil apporte une expertise, une coordination et un soutien nécessaires pour favoriser ces synergies. Notre cabinet peut jouer un rôle clé dans la promotion d'une collaboration efficace, dans la conception de projets communs et dans l'accompagnement de leur mise en œuvre.

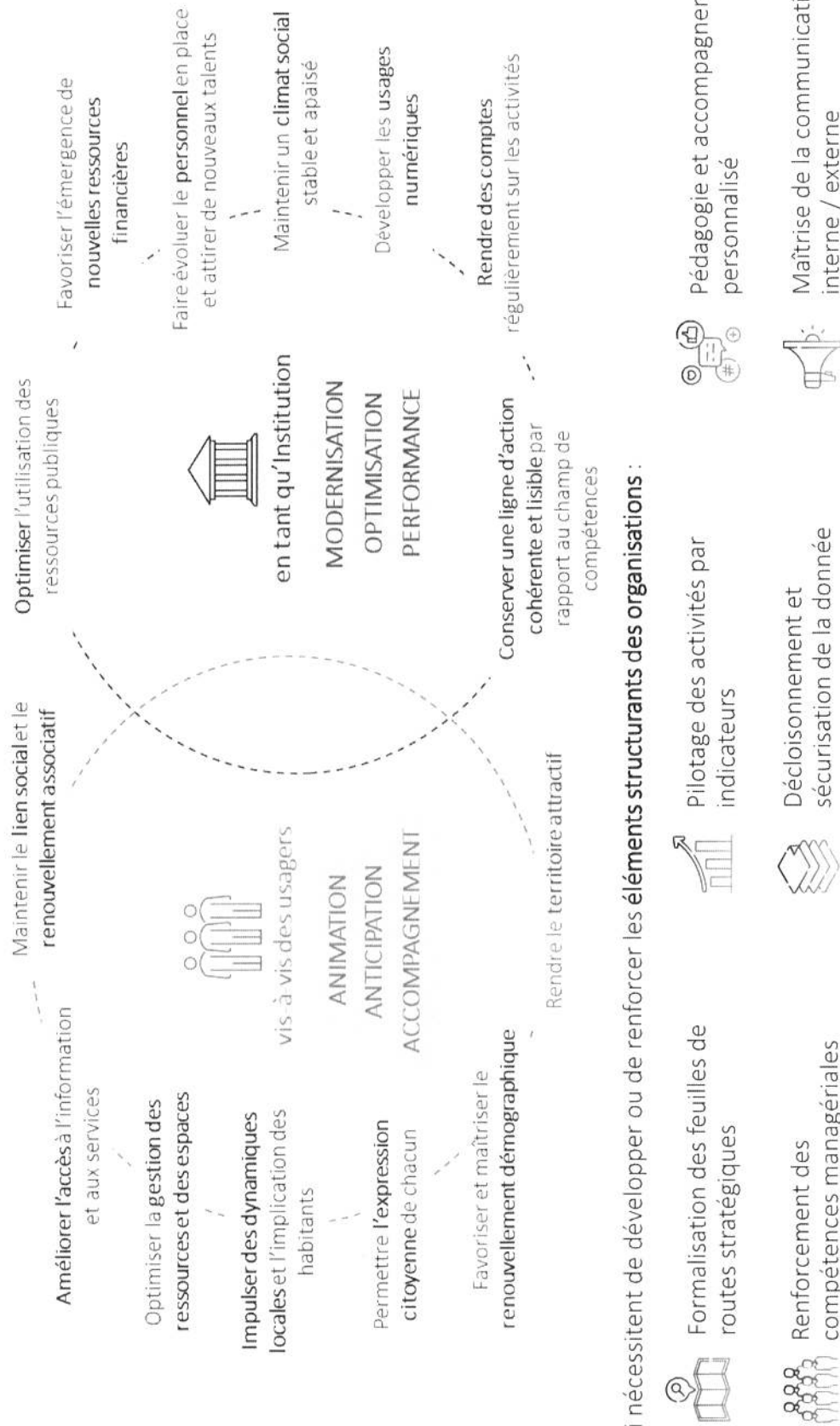
+100 CLIENTS ACCOMPAGNES
+400 MISSIONS REALISEES
+20 CONSULTANTS



L'offre NEPSIO Secteur Public

Accompagner les transformations des acteurs publics

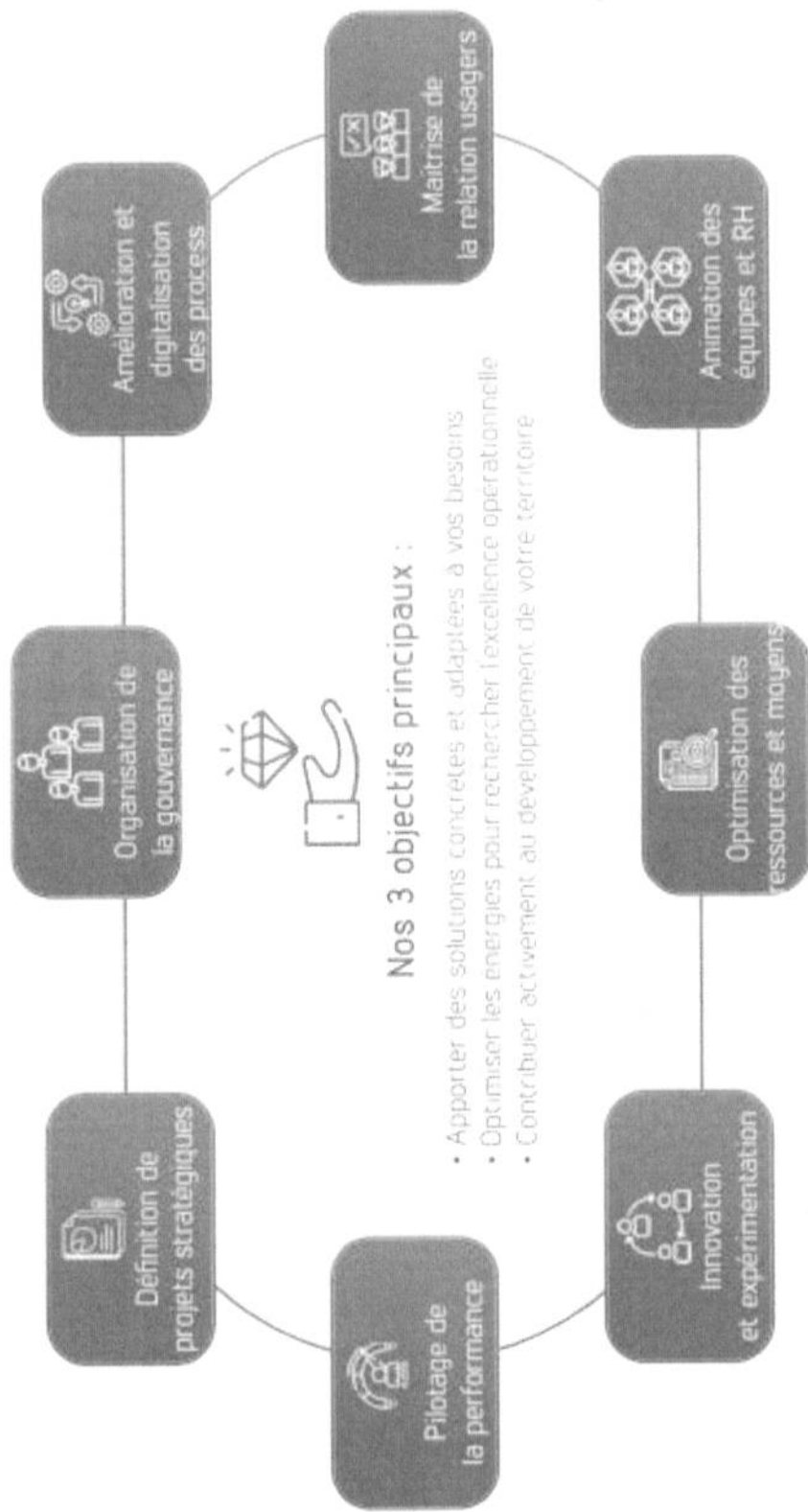
Les acteurs publics sont aujourd'hui soumis à des évolutions rapides et profondes qui émanent d'un double prisme d'enjeux...



L'offre NEPSIO Secteur Public

Accompagner les transformations des acteurs publics

Grâce à la variété de nos expertises et à la diversité des acteurs que nous accompagnons, nous proposons un large panel d'accompagnements que nous réalisons sur-mesure en fonction des contextes et des situations :



L'offre NEPSIO Secteur Public

Exemples de missions

Nous sommes à même d'intervenir sur une grande diversité de sujets, en fonction de l'actualité réglementaire et institutionnelle, mais également en adéquation avec les évolutions sociétales.

<p>Accompagnement des décideurs</p> <ul style="list-style-type: none">Evolution des modes de gouvernanceFormalisation d'une vision stratégiqueEtude d'opportunité et de faisabilité <p>Structuration de plans d'action et définition d'indicateurs</p>	<p>Evolution des pratiques managériales</p> <ul style="list-style-type: none">Clarification des rôles et des processus <p>Intégration des nouvelles pratiques et valeurs de travail</p> <ul style="list-style-type: none">Optimisation de la communication interne <p>Gestion des conflits, médiation, animation de collectifs</p>
<p>Mutualisations et coopérations</p> <ul style="list-style-type: none">Connaissance et animation des écosystèmes d'acteursCréation d'entités nouvelles <p>Convergence des modes d'organisation et de fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none">Développement de cultures communes	<p>Service à la population et relation usagers</p> <ul style="list-style-type: none">Définition et évaluation des politiques publiquesIntégration d'une démarche orientée clientDéveloppement de nouveaux services <p>Mise en qualité et en sécurité des données usagers</p>
<p>Transition écologique et énergétique</p> <ul style="list-style-type: none">Qualification des enjeux adaptés au territoireMise en place de démarches partenarialesSécurisation des financements <p>Transposition dans les pratiques internes de l'organisation</p>	<p>Etudes spécifiques et formation</p> <ul style="list-style-type: none">Elaboration d'un plan de sauvegarde <p>Analyse des besoins sociaux et prospective territoriale</p> <ul style="list-style-type: none">Mise en conformité RGPD <p>Formation des élus locaux et des décideurs</p>

NEPSIO, cabinet engagé

L'engagement client au cœur de nos actions

Chez NEPSIO, l'engagement client est une valeur forte à laquelle nous veillons constamment au travers d'un contact régulier et de proximité :



RÉSULTAT

Engagement au regard des objectifs initiaux de la mission



EXPERTISE

Expérience opérationnelle et valeur ajoutée de nos équipes



ADHÉSION

Mobilisation autour du projet grâce à une démarche participative



PARTENARIAT

Esprit fort de partenariat pour bâtir une relation durable



PRAGMATISME

Approche pragmatique pour des concrétisations rapides



CONFIDENTIALITÉ

La garantie de discrétion et de confidentialité

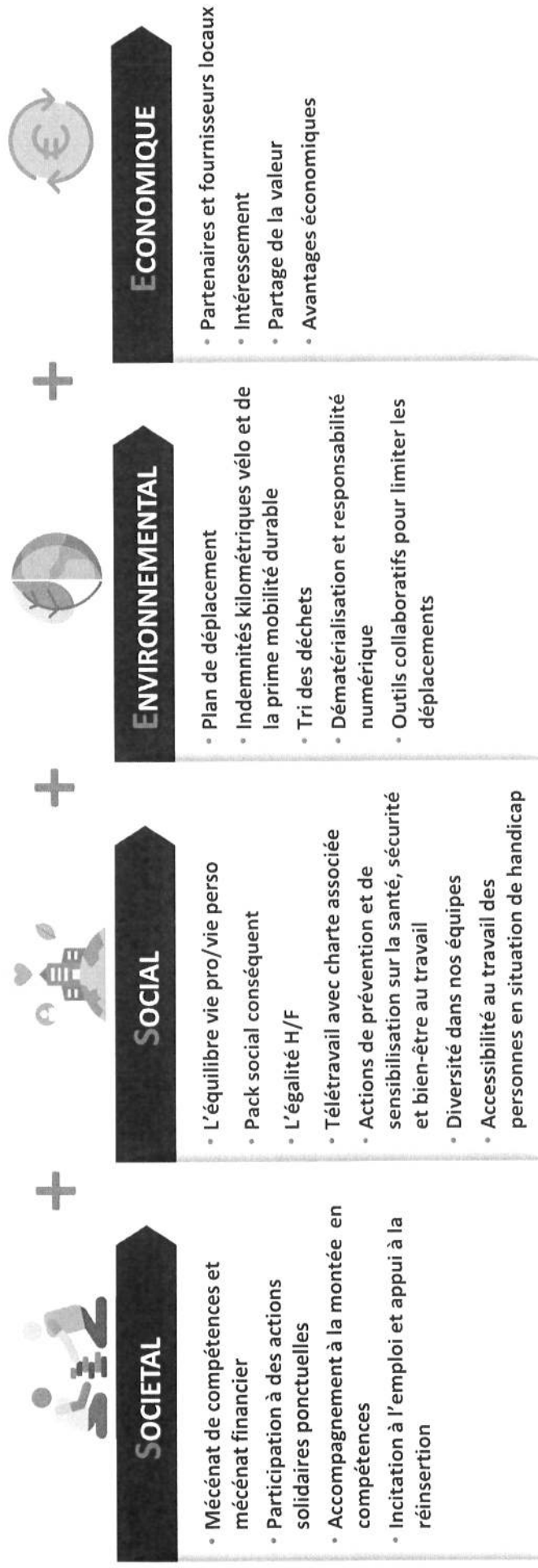


VOS PROJETS, NOTRE ENGAGEMENT

NEPSIO, cabinet engagé

La RSE au cœur de notre stratégie de développement

Convaincus que les petits pas font les grandes avancées, nous avons engagé depuis plusieurs années une **politique RSE forte** que nous déclinons à travers nos actions.



Une **équipe resserrée de 3 personnes** dédiée au développement, au suivi et à l'amélioration des actions
Un **budget de 25 000€** (soit 1,5% du CA réalisé)



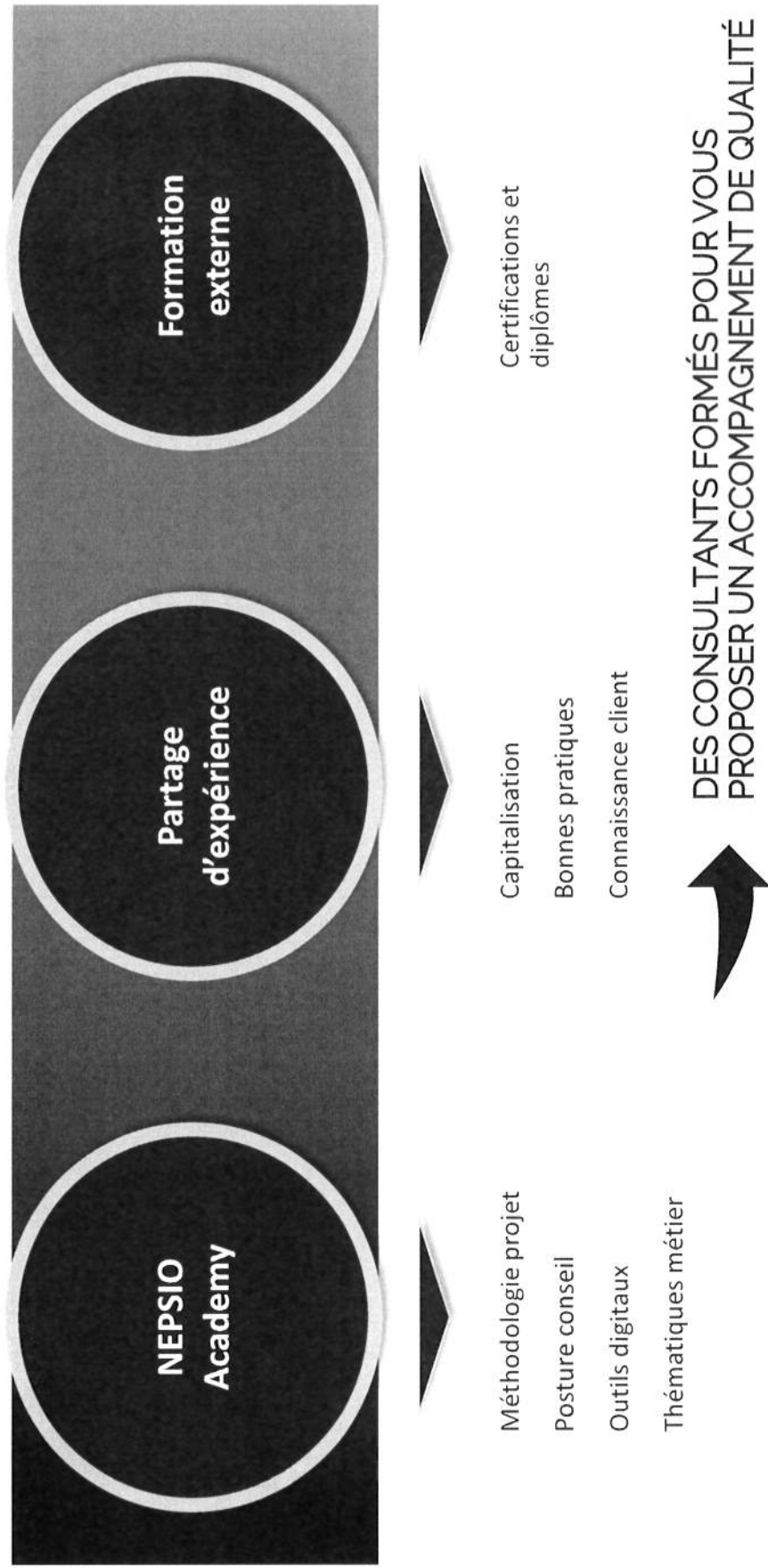
APPLIQUER UNE DÉMARCHE RSE EN INTERNE ET ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LA DÉFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA LEUR

NEPSIO, cabinet engagé

Une politique active en matière de formation de nos consultants



Nous accordons une grande importance au développement des compétences des multiples talents que nous mettons au service de nos clients. Pour cela, **chaque consultant suit un parcours de formation adapté** alternant les temps de formation en interne et en externe.



Comment faire appel à nos services ?

Différents leviers possibles pour recourir à nos expertises

Chez NEPSIO Conseil, nous mettons un point d'honneur à offrir une **prestation sur-mesure** à nos clients.

Si nous favorisons autant que possible le contact direct qui permet de partager nos valeurs, nous avons néanmoins développé différents points d'accès qui permettent de respecter les règles de la commande publique.



GRÉ À GRÉ

La majorité de nos missions s'exercent par ce biais, fruit d'une relation de confiance renouvelée au fil du temps. Notre travail se déroule par étapes progressives, avec un ajustement constant au plus près des besoins de nos clients.



MARCHÉS PUBLICS

Nous répondons régulièrement à des appels d'offre selon différentes procédures et typologies. Nous sommes également titulaires d'accords-cadres qui nous permettent d'intervenir dans la durée auprès de nos clients.



RÉFÉRENCEMENT

Nous sommes référencés auprès de l'UGAP en tant que sous-traitants de PwC pour les prestations de conseil en stratégie, et d'Eurogroup pour les prestations de conseil en organisation.



FORMATION

Nous bénéficions d'un agrément du Conseil National pour la Formation des Elus Locaux qui vous permet de recourir à nos formations avec une prise en charge individuelle ou collective possible.



Dossier suivi par :

Yann LOMBARDOT

06 64 70 00 69

ylombardot@nepsio.com

Retrouvez-nous sur

www.nepsio.fr



Et sur nos réseaux :



NEPSIO
Secteur public

Au plaisir d'échanger prochainement
de vive voix avec vous sur vos projets
et vos thématiques de réflexion !